



Concours National d'organisation de l'opération pèlerinage au titre de l'année 1431/2010

Avis Rectificatif N° 2

Le Département du Tourisme informe les agences de voyages sollicitant participer au concours national d'organisation de l'opération pèlerinage 1431/2010 que la date du dépôt des dossiers a été prorogée jusqu'au **vendredi 21 mai 2010**.

A cet effet la commission ad hoc chargée de l'ouverture des plis et de la présélection des agences de voyages participantes au concours précité, se réunira le **24 mai 2010**. Les agences de voyages dont les dossiers sont incomplets auront un délai jusqu'au **28 mai 2010** pour compléter leur dossiers. La sélection des agences de voyages est prévue le **8 juin 2010**. A signaler que les conditions exigées dans l'avis du concours national restent inchangées.